



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 mars 2020

Coronavirus - Covid-19 : Point de situation en Normandie

Point de situation

L'Agence régionale de santé a été informée du décès à l'hôpital de 6 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 : 1 dans l'Eure, 2 dans la Manche, 3 dans la Seine-Maritime. Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 16 en Normandie (11 hommes et 5 femmes, avec un âge médian de 77 ans).

Au 24 mars en Normandie :

Depuis le 24 février, 586 personnes ont été testées positives au COVID-19* en Normandie, dont 75 nouveaux cas depuis hier.

- 147 cas dans le Calvados, dont 17 nouveaux cas
- 71 cas dans l'Eure, dont 9 nouveaux cas
- 107 cas dans la Manche, dont 10 nouveaux cas
- 28 cas dans l'Orne, dont 1 nouveau cas
- 233 cas dans la Seine-Maritime, dont 38 nouveaux cas

Parmi elles, 16 personnes sont décédées à l'hôpital.

Ce soir en Normandie, sont hospitalisées :

- 25 personnes dans le Calvados
- 15 dans l'Eure
- 15 dans la Manche
- 9 dans l'Orne
- 97 dans la Seine-Maritime

Depuis début mars, 32 personnes sont sorties de l'hôpital.

Situation épidémiologique en Normandie

Depuis le 19 mars 2020, le Calvados est considéré comme zone à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Depuis le 21 mars, au regard du nombre de cas l'Eure, la Manche et la Seine-Maritime sont également considérées comme zones à risque. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle le nécessaire respect des mesures de confinement.

* Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en EHPAD, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes. Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire. Santé publique France publie un point épidémiologique hebdomadaire accessible [ici](#)

Contact presse ARS de Normandie Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



Un numéro, le 116.117

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 ? :
je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant
ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.**

*Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,
j'appelle le SAMU- Centre 15.*

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, **qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient** (hors urgences vitales).

Rappel des recommandations

Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Rester chez soi (dispositif de confinement de la population)

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir systématiquement au télétravail lorsque c'est adapté
- Limiter ses déplacements au strict nécessaire
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#), [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#), [Site de Santé publique France](#).